

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Création d'un bureau lausannois dédié à l'étude prospective démographique
Initiant-e(-s) : Anaïs TIMOFTE Laisser vide

La croissance démographique dans le canton de Vaud est en constant essor depuis une vingtaine d'année. Une augmentation de la population s'accompagne de nouveaux besoins en infrastructures, logements, services et aménagements de l'espace public. Le présent postulat vise à adresser l'opportunité de développer un bureau lausannois dédié à la réalisation d'analyses prospectives, visant à fournir à la Municipalité et aux différents départements de l'administration lausannoise des résultats opérationnels utiles à la planification.

La croissance démographique dans le canton de Vaud est en constant essor depuis une vingtaine d'année, et celle-ci n'épargne pas la ville de Lausanne. Une augmentation de la population s'accompagne de nouveaux besoins en infrastructures, logements, services et aménagements de l'espace public.

Le présent postulat vise à adresser l'opportunité de développer un bureau lausannois dédié à la réalisation d'analyses prospectives, visant à fournir à la Municipalité et aux différents départements de l'administration lausannoise des résultats opérationnels utiles à la planification.

En effet, dans certains domaines, certains besoins à long terme liés à l'évolution de la démographie peinent à être anticipés. C'est le cas par exemple de l'accueil de jour : si des mesures sont prises pour répondre aux besoins estimés à un instant « T », d'ici que les nouvelles places d'accueil de jour soient créées malgré les difficultés opérationnelles, les besoins continuent d'augmenter selon des prévisions parfois sous-évaluées. Ceci conduit ainsi à un fonctionnement structurel visant à « rattraper le retard » et donc à un manque systématique de places d'accueil de jour.

Ceci montre plus largement les difficultés auxquelles l'administration lausannoise fait face pour évaluer divers scénarios possibles de l'augmentation démographique. L'enjeu est donc, pour la 4^e ville de Suisse, de se doter des outils nécessaires pour planifier son action au-delà du calendrier de la législature, et fournir les services et infrastructures conformément aux besoins de la population.

Les statistiques au sujet des évolutions démographiques ne sont toutefois pas inexistantes : outre les rapports et données fournies par l'OFS, Statistique Vaud fournit des informations par domaine, et publie régulièrement des livrets thématiques notamment concernant les perspectives démographiques. De même, l'Office d'appui économique et statistique à Lausanne, rattaché au service de l'économie, fournit au public un ensemble d'informations relatives à la ville et à ses quartiers sur le portail statistique en ligne.

Conseil communal de Lausanne

Toutefois, contrairement à Statistique Vaud, l'Office lausannois n'a pas de mission d'études prospectives – c'est-à-dire, l'élaboration de scénarios utiles aux différents services de la ville dans le cadre de la conduite opérationnelle de l'action publique, ainsi que la formulation de stratégies sur le temps long.

Sur le modèle de Statistique Vaud¹, il s'agirait donc de développer à Lausanne la mission de réaliser des analyses prospectives afin de fournir une aide à la décision.

L'intérêt pour la ville de développer de telles compétences en interne est multiple. Tout d'abord, ceci permettrait de fournir à temps les services et infrastructures conformes aux besoins de l'ensemble de la population, conduisant ainsi à une meilleure attractivité de la ville. Les habitant-e-s, les entreprises, les écoliers, les contribuables, bénéficieraient toutes et tous d'une planification locale professionnalisée.

En internalisant ces compétences, la Municipalité et l'administration bénéficieraient de méthodes harmonisées et unifiées. De plus, leur capacité de coordination intersectorielle se verrait être nettement améliorée : chaque département bénéficierait ainsi d'informations stratégiques transverses.

En produisant des études prospectives centrées sur le développement à long terme de la ville de Lausanne, contrairement aux informations fournies par Statistique Vaud, la ville pourrait ainsi gagner en capacité de planification des enjeux locaux d'importance lié à l'évolution démographique et qui ne sont pas traités comme tel par le service homologue cantonal : lutte contre le réchauffement climatique et les différentes formes de pollution (p.ex. sonore), lutte contre l'inégalité femmes-hommes et amélioration de la conciliation travail/famille, planification des projets urbanistiques de grande envergure, etc.

Enfin, en internalisant et développant ces compétences d'études prospectives, des frais onéreux dédiés aux mandats d'études fournis à des cabinets privés seraient ainsi économisés.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Créer un bureau dédié à l'analyse prospective et étude démographique, afin de planifier au mieux les besoins à long terme de la population en termes de services et infrastructures principales de la ville.
 - Intégrer les missions d'analyse prospective à l'Office d'appui économique et statistique
 - Organiser l'analyse prospective de manière intersectorielle et multi-niveaux : en collaboration avec les différents départements et services de la ville, et les structures similaires existantes du canton.
-

¹ Activité prospective à Statistique Vaud : <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/prospective>

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 6 novembre 2023
vide

Laisser

Signataire(s) :
Anaïs TIMOFTE



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.